

Enquête publique pour le plan local d'urbanisme de Ventron

SOTTIRIOU Jason <j.sottiriu@vosges.cci.fr>

mercredi 8 juillet 2020 à 16:01 réception

À : enquetepubliquepluventron@orange.fr

➡ vous avez transféré ce message

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n°1 du PLU de Ventron, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges souhaite apporter tout son soutien au projet porté par Monsieur Thibaut LEDUC.

En effet, la réhabilitation-construction d'un établissement hôtelier 4 étoiles de 110 chambres, d'un SPA nature, de 4 restaurants et de 3 bars va permettre de proposer une offre très structurante pour l'économie touristique vosgienne.

Comme vous le savez, les stations de ski de basse altitude (comme Ventron) sont confrontées, en raison du réchauffement climatique, à une perte d'enneigement de plus en plus conséquent.

Certes, la fin des activités de ski à la station de l'Ermitage Frère Joseph est de nature à rendre nostalgique. En effet, de nombreuses générations d'enfants y ont appris à faire du ski. Mais ce schéma n'est plus viable dorénavant.

Si rien n'est fait, c'est toute l'infrastructure qui risque de périlcliter ainsi que les emplois qui vont avec, ce qui aurait pour conséquence de transformer Ventron en « station fantôme ».

Monsieur Thibaut LEDUC a courageusement pris ses responsabilités en proposant un projet ambitieux qui permettra à l'Ermitage de vivre et qui sera bénéfique tant à la commune de Ventron qu'à l'ensemble du département vosgien.

Le projet fait la part belle à la nature, les restaurants proposeront une cuisine élaboré avec des produits frais, locaux et de saison. Pour garantir un tourisme de 4 saisons, des concerts de qualité seront régulièrement programmés, ainsi que des mini-festivals.

Par ailleurs, les activités sportives seront à l'honneur grâce aux randonnées par les accompagnateurs de moyenne montagne, au VTT, mais aussi par le développement d'une offre complémentaire et également porteuse : méditation, cardio, Pilates...

Je note donc quantités de bonnes raisons de soutenir le projet porté par Thibaut LEDUC mais voici les principales que je retiendrai :

- Sauvegarde des 47 emplois existants et création de 27 emplois supplémentaires compte tenu des nouvelles activités : cela constitue réellement une aubaine pour le tourisme vosgien et je pense que tout le monde en a conscience ;
- Des bâtiments qui seront aux normes les plus strictes en matière d'hygiène et de sécurité
- Un projet qui répond complètement aux besoins actuels et notamment à la nécessité impérieuse, pour les stations de basse et moyenne altitude, de revoir complètement leur modèle en proposant dorénavant un « produit » 4 saisons ;
- Un grand respect de l'environnement avec un paysage qui va retrouver son aspect d'origine.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges a donc souhaité participer à cette enquête publique pour souligner combien il lui semble fondamental que le projet de Monsieur Thibaut LEDUC soit soutenu par le plus grand nombre et ce afin d'apporter un nouveau souffle à un site emblématique du tourisme vosgien. Il ne s'agit donc pas de faire table rase du passé mais de l'intégrer sous

une nouvelle forme à un projet ambitieux porteur d'une nouvelle vie, dans le respect de la nature, et permettant en même temps de maintenir et de consolider l'activité économique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Gérard CLAUDEL



Jason SOTTIRIOU
Responsable d'Etudes
Direction Appui aux Entreprises

CCI Vosges
10 rue Claude Gelée BP 41071 - 88051 Epinal Cedex 9

T.+33 3 29 38 64 32 M. +33 6 38 80 95 50
www.vosges.cci.fr